

Fermeture de la RD 66 à partir du 18 septembre 2023

 canal-seine-nord-europe.fr/fermeture-de-la-rd-66-a-partir-du-18-septembre-2023/

31 août 2023

Le chantier du rescindement de l'Oise et de la construction des ouvrages d'art de la RD66 avance et nécessite désormais, pour la bonne poursuite des opérations, la fermeture de la route départementale 66 entre Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt à partir du 18 septembre 2023, jusqu'à l'automne 2024*. Explications.

La construction de trois nouveaux ponts qui permettront à la RD 66 d'enjamber successivement la rivière Oise, le futur Canal Seine-Nord Europe puis le canal latéral à l'Oise, se poursuit sur les communes de Montmacq et de Cambronne-les-Ribécourt.

La démolition des deux ponts existants et la construction du nouveau tracé de la RD 66 se préparent dès maintenant et seront suivies du montage des nouveaux ouvrages.

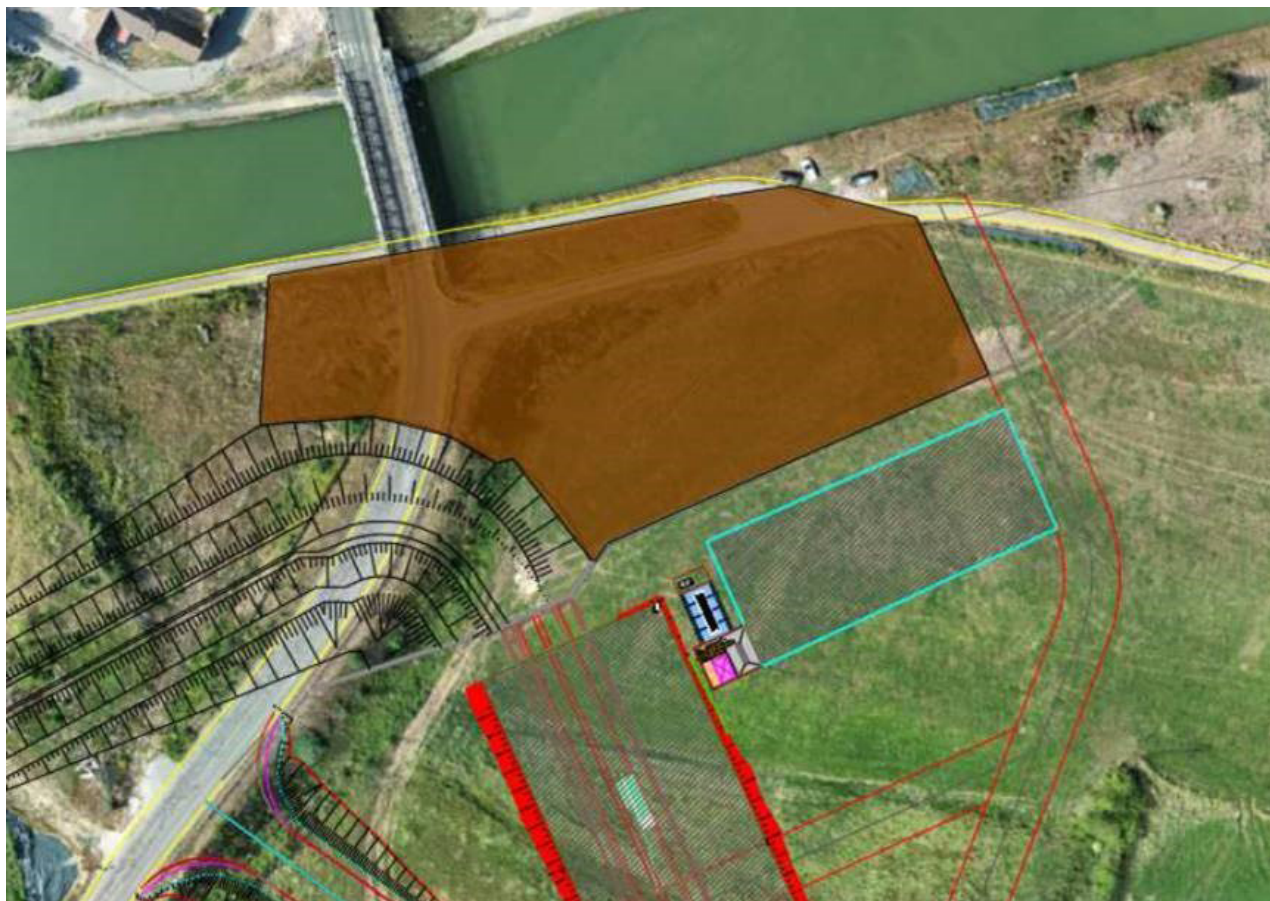


Cette séquence de travaux nécessite la fermeture complète de la route depuis la sortie de Montmacq jusqu'au croisement avec la rue du Bac à Cambronne-les-Ribécourt à partir du 18 septembre 2023 jusqu'à l'automne 2024.*

Préalablement à la dépose du pont actuel sur le canal latéral à l'Oise, qui aura lieu d'ici la fin de l'année par grutage, une plateforme de travail doit être mise en place au sud de l'ouvrage.

Cette plateforme nécessite de déblayer la rampe d'accès à l'ouvrage actuel, **ce qui ne permettra plus de circuler sur ce tronçon de la RD 66**. La plateforme sera ensuite traitée pour permettre l'installation d'une grue et ainsi réaliser la déconstruction du pont.

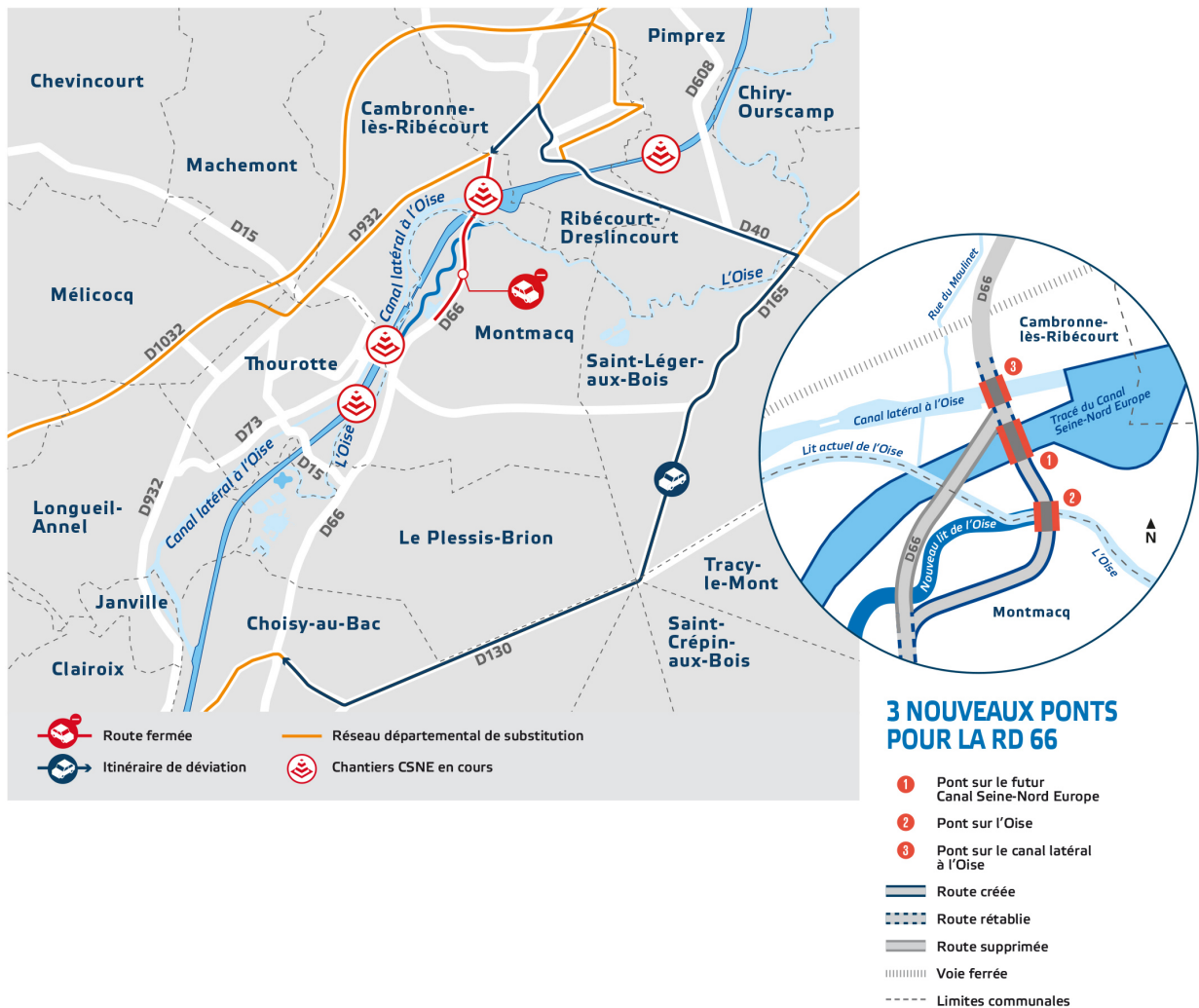
** Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.*



Quel itinéraire suivre en remplacement ?

Une déviation via les routes départementales 130, 165 et 40 sera fléchée.

L'accès aux habitations situées sur le tronçon de route barré restera possible.



La sécurité est l'affaire de tous et de tous les instants

SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez **les voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr